

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Relation professionnelle et participation 2025-2026

Code T.TS.SO352.F7.F.26	Type de formation * ☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres		
Niveau ☒ module de base ☐ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module ☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☒ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☐ module sur 2 semestres automne et printemps ☐ Autres

2 Organisation Crédits ECTS *

Crédits ECTS * 6 ECTS	Langue ☐ allemand ☐ anglais ☒ français
---------------------------------	---

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences principales visées

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

Compétences secondaires visées

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs généraux d'apprentissage

Les étudiant-e-s seront capables de :

- Démontrer les enjeux de la relation professionnelle dans l'accompagnement de personnes (rapport collaboratif, moralisation, responsabilisation, asymétrie relationnelle, ethnocentrisme, pouvoir, etc.)
- Appliquer les principes fondamentaux de l'approche centrée sur la personne (Rogers)
- Identifier leurs propres ressources, posture et attitudes en lien à la relation professionnelle
- Démontrer des pratiques relationnelles qui favorisent l'autodétermination et la participation

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu

- Notions théoriques en lien à la participation des bénéficiaires, à l'autodétermination, à l'approche interculturelle, au modèle de l'approche centrée sur la personne de Rogers
- Ateliers d'exercice de la relation professionnelle et de la pratique de l'entretien

Formes d'enseignement

Cours ex cathedra, activités intégratives en sous-groupes, rencontre de personnes bénéficiaires de prestations sociales, ateliers de mise en pratique.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation du module totalisera un maximum de 50 points qui sont répartis au travers des deux activités suivantes :

1. Entretien filmé; cette partie vaut 5 points maximum, selon les répartitions suivantes :

- Réalisation et enregistrement vidéo d'un entretien (environ 15 min) et signature de la feuille de consentement de la part de la personne interrogée : obtention de 2 points pour l'évaluation ;
- Analyse de l'entretien : à l'occasion d'un atelier **obligatoire (matin ou après-midi du 19 mai 2026)** : obtention de 3 points pour l'analyse ; Un travail écrit (retranscription et analyse d'une partie de l'entretien filmé) sera proposé pour obtenir les 3 points dédiés à l'analyse, uniquement en cas d'absence certifiée pour maladie ou accident valable le jour de l'atelier obligatoire.

2. Travail individuel écrit, d'une durée de 2h30, réalisé sur table le **15 juin 2026** qui permettra d'évaluer l'application des théories et concepts vus en cours et exercés lors des ateliers de relations professionnelles. Cette partie vaut 45 points maximum.

Des précisions sur les modalités seront données durant le semestre.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Note F - Répétition

"L'étudiant-e qui n'obtient pas les crédits attribués à un module doit le répéter dès que possible", conformément à l'art. 30 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO adopté le 2 juin 2020 (entrée en vigueur le 14 septembre 2020).

Il ou elle doit :

a) Réaliser un nouvel examen sur table le **24 août 2026**, selon les mêmes modalités. Les points obtenus pendant le semestre pour la réalisation de l'entretien filmé (max. 5 points) sont considérés comme acquis et sont comptabilisés dans la nouvelle évaluation. Pour les étudiant-e-s qui ne totalisent pas ces 5 points, il est possible de fournir les éléments manquants, soit la vidéo (pour 2 points) et/ou le travail écrit de remplacement de l'atelier d'analyse, qui consiste en une retranscription écrite de 5 minutes de l'entretien filmé, choisies par l'étudiant-e, et d'une analyse approfondie de cet écrit (voir modalités déposées sur Moodle) (pour 3 points). Le délai pour rendre ce travail est fixé au 24 août 2026 à 09h00.

b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module de l'année académique suivante.

Procédure : l'étudiant-e annonce par courriel au secrétariat académique (secretariat-ts@hefr.ch), dans les 10 jours après la réception de sa note F, la modalité qu'il-elle choisit. Passé ce délai, la modalité a) s'applique par défaut.

8 Remarques

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

9 Bibliographie

Cudré-Mauroux, A., Piérart, G., & Vaucher, C. (2021). Co-construire l'autodétermination au quotidien : Vers un partenariat entre professionnel-le-s et personnes avec une déficience intellectuelle. In *Co-construire l'autodétermination au quotidien : Vers un partenariat entre professionnel-le-s et personnes avec une déficience intellectuelle*. Éditions ies. <http://books.openedition.org/ies/3622>

Depenne, D. (2013). *Distance et proximité en travail social les enjeux de la relation d'accompagnement*. ESF.

Guerry, S., & Reynaud, C. (2021). *Participation des bénéficiaires de l'aide sociale à l'évaluation des prestations qui les concernent. Evaluation scientifique du projet participatif mené par l'Artias en Suisse romande*. [Rapport final]. Haute école de travail social Fribourg.

Paul, M. (2012). L'accompagnement comme posture professionnelle spécifique, The support approach as a specific professional position. *Recherche en soins infirmiers*, 110, 13-20. <https://doi.org/10/gd4tdt>

D'autres références bibliographiques seront remises par les différent-e-s intervenant-e-s en cours de module.

10 Enseignant-e-s

Acklin Dunya
Barboni Emmanuelle
Bauwens Rita
Blanc Claude
Cudré-Mauroux Annick
Flühmann Christophe
Guerry Sophie
Modica Sandra
Noël François
Nordmann Maria-Elvira
Quarroz Steeve
Reynaud Caroline
Zanatta Lionello

Responsable de module *

Christophe Flühmann

Descriptif validé le *

1^{er} février 2026

Descriptif validé par *

Etienne Jay
Responsable de filière